

CAPL Catégorie A du 6 janvier 2011

La CAP locale N°1 chargée de se prononcer sur la liste d'aptitude de B en A pour 2011 et les mutations au 1^{er} mars 2011 s'est réunie le 6 janvier 2011, sous la présidence d'Éric Lalanne.

I - Liste d'aptitude de B en A 2011

Le président rappelle en ouverture les critères nationaux d'éligibilité prévus par la note de service N°10-042-V32 du 12 octobre 2010, auxquels s'ajoutent les critères locaux issus des procès-verbaux des années antérieures :

- x le maximum d'*excellent* dans le tableau synoptique
- x excellent dans la rubrique "capacité à encadrer"
- x au moins une bonification sur les trois années écoulées
- x avis "très favorable" du chef d'unité

Il rappelle également la liste 2010 :

- N°1 - Sylvie COUTARD (TG - ERD)
- N°2 - Anne-Marie DEMAY (TG - BLO)
- N°3 - Dominique DUPLESSIER (TG - Tuteur HELIOS)

Par ailleurs, il précise que sur 91 agents ayant vocation, 20 se sont portés candidats.

Suite à la nomination de Sylvie COUTARD à la Trésorerie de CLARY (59) le 1^{er} septembre 2010, les 2 dossiers classés N°2 et 3 en 2010 sont normalement reconduits en N°1 et 2. La direction propose alors la liste suivante :

- N°1 - Anne-Marie DEMAY (DDFiP - Matériel)
- N°2 - Dominique DUPLESSIER (DDFiP – CEPL Hélios)
- N°3 - Claudie GRARE (DDFiP – CQC)

Il est à noter la difficulté de l'exercice consistant à sélectionner 3 dossiers parmi 20, uniquement au travers des informations contenues dans les rapports des supérieurs hiérarchiques, et ce compte tenu de la grande qualité des dossiers proposés.

Pour FO, une liste de 3 noms est suffisante, puisque nous n'avons aucune information sur les possibilités de nomination au niveau national pour 2011, et donc du nombre de candidats du département susceptibles d'être retenus.

Les débats s'engagent sur le nom du troisième candidat proposé au niveau départemental, c'est-à-dire sur la nouvelle inscription.

Avant la tenue de cette CAP, notre étude objective des dossiers, en reprenant l'ensemble des critères de sélection, nous a conduit à établir une pré-liste de 5 noms, dont les 3 candidats proposés par la direction locale. Il s'avère que ces 5 dossiers avaient justement retenu toute l'attention de la direction, qui les désigne comme les 5 « meilleurs ». Certains de ces dossiers ont d'ailleurs été régulièrement évoqués dans les procès-verbaux des dernières CAP de B en A.

Sans remettre en cause l'excellente qualité du nouveau dossier proposé classé 3^{ème} par la Direction, vos représentants F.O.-DGFIP ont estimé que l'application des critères nationaux et locaux ainsi que la continuité avec les CAP précédentes (notamment celle du 17/12/2009) constituaient autant d'arguments en faveur de la proposition d'un autre excellent dossier, de qualité supérieure, pour la 3^{ème} place sur la liste.

FO a rappelé à l'administration que l'âge ne doit être ni un facteur discriminant, ni un facteur qualifiant, et que seule la qualité des dossiers devait être utilement comparée. En effet, cela n'a pas été le cas lors de cette CAP, d'où notre position lors du vote.

FO s'interroge sur le fait que tous les dossiers classés par la Direction sont issus de la DDFiP... n'est-ce pas démotivant pour les candidats extérieurs à la Direction ?

A l'issue des débats la Direction maintient sa proposition (moyenne d'âge des inscrits : 54 ans 1/3) et la soumet au vote :

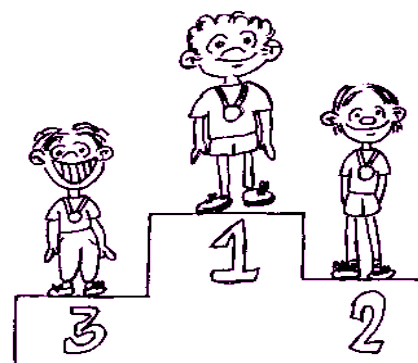
N°1 - Anne-Marie DEMAY (DDFiP - Matériel)

N°2 - Dominique DUPLESSIER (DDFiP – CEPL Hélios)

N°3 - Claudie GRARE (DDFiP – CQC)

Résultat des votes : POUR : 2 Direction + 1 CGT

ABSTENTION : 1 FO



**FO-DGFIP est favorable à la promotion des agents
donc à la liste d'aptitude comme mode de recrutement au grade d'inspecteur.**

La CAP centrale se tiendra le 3 mars 2011 pour établir la liste des nominations, avec affectation au 1^{er} juillet 2011. L'affectation des lauréats se fera sur toute la zone Nord (Aisne, Ardennes, Aube, Eure, Marne, Nord, Oise, Pas de Calais, Seine Maritime et Somme).

Au préalable une formation d'adaptation à l'emploi se déroulera en deux phases d'avril à juin 2011 :

- x un tronc commun de 6 semaines à l'ENFiP Noisiel (nouveau nom « fusionné » de l'ENT);
- x un stage de préparation au premier métier de 6 semaines en alternance dans le département d'affectation et à l'ENFiP.



Par ailleurs, la Direction nous a informés qu'elle souhaite mettre en œuvre pour les prochaines demandes d'inscriptions sur la liste d'aptitude de B en A 2012, les directives énoncées dans la note de service N°10-042-V32 du 12 octobre 2010 (§2 – page 3) : "un entretien individuel, avec les candidats qu'elle souhaite promouvoir, afin d'évoquer avec eux, leur motivation, les qualités attendues d'un cadre A au sein de la DGFIP. Cet entretien sera également l'occasion de rappeler aux intéressés leur engagement de mobilité lié à la promotion". FO-DGFIP condamne cette méthode de sélection qui fait jouer la carrière des collègues sur un « coup de poker ».

II - Mutations au 1^{er} mars 2011

Le Président a fait un point sur la situation des effectifs de la catégorie A dans le département.

A la date de la présente CAP, les mouvements suivants étaient connus :

NOM et Prénom	ancienne affectation	nouvelle affectation	date d'effet
DOUBLET Didier	chef de poste St-Leu d'Esserent	chef de poste Pont-Ste Maxence (promo RP article 37)	01/01/11
DEVOS Alida	adjointe à Creil Municipale	chargée de mission DDFiP AEF (promo RP article 37)	01/02/11
LECLERCQ Patricia	chef de poste Sérifontaine	chef de poste Breteuil-Crèvecœur (TA RP 2010)	02/03/11
DALLI Najette	DDFiP audit	congé parental d'éducation (2 ^{ème} période)	

Seule arrivée dans le département, Nathalie BAYLE est affectée en tant qu'adjointe à la trésorerie de Creil municipale, en remplacement d'Alida DEVOS. Le Président a rappelé l'importance de ne pas laisser vacants les postes d'adjoints.

Une seule demande de mutation interne au département était sollicitée, elle n'a malheureusement pas pu être satisfaite, les souhaits émis par le collègue ne correspondant pas à des postes vacants à la date de la CAPL.

Le mouvement suivant est donc soumis au vote :

NOM et Prénom	ancienne affectation	nouvelle affectation	date d'effet
BAYLE Nathalie	Réintégration (49)	adjointe à Creil Municipale	01/03/11

Résultat du vote : POUR à l'unanimité

A l'issue de cette CAP, les postes d'inspecteurs vacants dans l'Oise sont donc les suivants :

- x un poste de chargé de mission,
- x chef de poste à Saint-Leu d'Esserent,
- x chef de poste à Sérifontaine.

Le poste d'inspecteur à l'audit n'est donc pas proposé. L'intérim de Saint-Leu sera assuré par Didier DOUBLET et celui de Sérifontaine par Christine SANINI, chef de poste à Chaumont-en-Vexin.

Ces intérimaires pourront perdurer pendant une période plus ou moins longue ; ces postes pourront ainsi être pourvus :

- x au 1^{er} juillet 2011 par inspecteur nommé sur liste d'aptitude,
- x au 1^{er} novembre 2011 par inspecteur nommé suite à examen professionnel,
- x au 1^{er} mars 2012 par inspecteur nommé en sortie d'école.

III – Questions diverses

- Pour information, Pascale MARTIALIS ayant refusé sa promotion au grade de RP en tant que trésorière d'Attichy, l'intérim de ce poste sera assuré par Christophe DOSIMONT.
- FO a demandé à la direction s'il était possible pour l'avenir de publier les postes vacants en dehors des 2 phases de mutation. En effet, les mouvements récemment intervenus ont été effectués sans publication des postes alors que d'autres inspecteurs auraient pu être intéressés par ces fonctions.

La direction a répondu que cela n'empêchait pas d'émettre des vœux sur des postes non déclarés vacants !

- La question de la création de postes d'adjoints de catégorie A dans les Recettes-Perception a été évoquée par FO.

Le Président a indiqué qu'un projet est en cours en ce qui concerne Pont-Sainte-Maxence.

Vos représentants FO en CAP en catégorie A :

Titulaire : **Alain ANCEL**, Auneuil

Suppléante : **Patricia LECLERCQ**, Sérifontaine

Experte : **Isabelle SORIANO**, Beauvais Municipale



BULLETIN D'ADHESION 2011

à retourner à Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale

NOM :

Prénom :

Grade : Échelon :

Quotité de travail :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (FO DGFIP)

Fait à, le

(signature)

*66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu
possibilité de règlement en 4 fois*

HEURES MENSUELLES D'INFORMATION INTERSYNDICALES A BEAUVAIS

vendredi 14 janvier de 9h30 à 11h30

salle BAILLY

au sujet des nouvelles baisses d'effectifs : encore 26 emplois en moins dans l'Oise en 2011

dont 21 suppressions pour la seule filière gestion publique

VENEZ NOMBREUX !

Rappel : des autorisations d'absences sont prévues pour tous ceux qui participent aux HMI